



Bélaval joue la provoc' sur la réorg

Le mardi 25 novembre, la CGT-Culture a envahi le comité technique du Centre des monuments nationaux dont l'ordre du jour portait sur le projet de réorganisation du siège. Cette action était pour nous un ultime recours face à la surdité de l'administration bien décidée à faire passer en force son projet de réorganisation. Monsieur Bélaval en dépit de sa lettre de mission piétine allègrement le dialogue social au mépris des personnels du CMN.

Monologue social au CMN

Les réunions de concertation ont certes été nombreuses mais comme nous l'avons déjà dit quantité n'est pas gage de qualité. Les groupes de travail dit participatifs dans lesquels se sont investis de nombreux agents, n'auront pas servi à grand chose, si ce n'est d'alibi à la direction afin d'imposer ses vues sous couvert d'une pseudo-concertation. Tout ce que les agents ont pu porter n'a absolument pas été pris en compte. Car si la majorité d'entre eux s'est prononcé contre une réforme de structure, c'est l'organigramme du siège tout entier qui est bouleversé !

Dans chacune des réunions de négociation qui ont suivi, la CGT a défendu pied à pied l'intérêt des agents. Après avoir rencontré les personnels à plusieurs reprises, nous avons porté leurs revendications et leurs paroles auprès du président qui n'en a toujours pas tenu compte puisque le projet de réorganisation définitif présenté pour avis au comité technique est un quasi copier-coller du projet initial.

Le président ne tient pas ses engagements

Le 25 novembre face à la détermination des agents du siège comme des monuments, Monsieur Bélaval s'est engagé à ne pas reconvoquer le comité technique avant qu'une réunion soit organisée au ministère de la Culture à la demande de la CGT. Le jour même, les convocations pour un nouveau comité technique programmé le 9 décembre étaient envoyées aux représentants du personnel ! Voici comment M. Bélaval tient ses engagements ! Mensonge ou provocation ? A vous de juger.

Par ailleurs, le conseil d'administration prévu le 3 décembre semble reporté à une date ultérieure alors qu'il devait délibérer, entre autre, sur le budget 2014. En reportant cette séance, Monsieur Bélaval prend la responsabilité d'un blocage du CMN puisque le budget n'aura pas été voté dans les délais. M. Bélaval ferait-il de la réorganisation un enjeu plus fort que le fonctionnement de notre établissement ? A moins que cela ne soit une question de fierté ? Monsieur Bélaval, le jeu en vaut-il vraiment la chandelle ?

Les dirigeants passent, les méthodes restent

Pour sa part, la CGT a toujours prôner le dialogue lorsque celui-ci pouvait être constructif. Force est de constater que pour l'administration le dialogue social n'est qu'une caution. Si par le passé, comme en 2011-2012, avec l'intersyndicale, ou aujourd'hui, la CGT a rompu le dialogue, c'est bien contrainte et forcée par une administration qui passe en force au moindre désaccord. Aujourd'hui le dialogue social a changé sur la forme mais le fond est le même : mépris des personnels, des instances et des représentants.

A quand un vrai projet pour le CMN ?

La CGT défend une vision à long terme de l'établissement par le renforcement de ses moyens humains, financiers et organisationnels pour un service public culturel ambitieux, de qualité, accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi le maintien d'une direction scientifique et d'un service des visites-conférences pour les monuments d'Ile-de-France doit être un impératif. Nous demandons un moratoire d'un an concernant ces deux structures afin de réfléchir véritablement au fond sur les enjeux de politiques culturelles et scientifiques qui manquent cruellement aujourd'hui.

Pour nous il ne s'agit pas d'amender à la marge un projet de réorganisation satisfaisant pour personne ou de régler de manière individuelle les dégâts provoqués par ce projet néfaste (suppressions de postes, appauvrissement ou suppressions de missions, positionnements métiers...)

La CGT, comme elle l'a toujours fait, travaillera dans l'unité pour l'intérêt collectif des agents.

Nous ne ferons pas le jeu de l'administration en entretenant la division des personnels.

Paris, le 28 novembre 2013